

BUREAUX. RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT J. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14 r
Six mois. . . . . 27
Un an. . . . . 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

ROUBAIX 5 FÉVRIER 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée a adopté, en deuxième lecture, la proposition de M. Princeteau, relative à l'interdiction de toutes fonctions publiques salariées aux membres de la Chambre. Divers articles additionnels avaient été présentés et renvoyés à la commission. M. Gaslonde, rapporteur, vient au nom de la commission, proposer une rédaction à laquelle les auteurs de ces articles se sont ralliés, et que le gouvernement a acceptée. Le nouvel article additionnel porte que les officiers de tous grades et de toutes armes, élus membres à l'Assemblée nationale seront considérés comme en mission hors cadre, pendant toute la durée de leur mandat. Ces dispositions nouvelles ont été adoptées. Il en a été de même pour un autre article additionnel, présenté par M. Desanneaux, et appuyé par la minorité de la commission, disant que : « les membres de l'Assemblée ne pourront être nommés ni promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur, excepté pour faits de guerre. » L'Assemblée a décidé ensuite qu'elle passera à une 3e lecture du projet.

A l'ouverture de la séance, M. Clément Laurier avait déposé une proposition de loi, ayant pour but la libération du territoire, et concluant au rachat par l'Etat des concessions des chemins de fer, qui deviendraient dès lors l'hypothèque de l'emprunt de trois milliards à émettre pour la libération du territoire. D'après l'orateur, l'Etat, en vertu des cahiers des charges, a le droit de racheter les concessions au bout d'un certain délai qui, pour les compagnies du Nord et de l'Est, est déjà expiré et qui expira en 1873 pour l'Ouest et Orléans, en 1875 pour Paris-Lyon-Méditerranée; enfin, en 1877 pour le Midi. Le rachat une fois opéré, l'Etat pourrait emprunter au taux de 5 1/2 par 100 au lieu de 6 par 100, d'où il résulterait une économie annuelle de 18 millions, qui, appliquée à l'amortissement, éteindrait en 46 ans l'emprunt de trois milliards. M. Laurier a demandé l'urgence, mais sur les observations de M. le ministre des finances, elle a été repoussée.

Une dépêche de Versailles du 4 transmise dans l'après-midi, assure que la démission de M. Casimir Périer paraîtra le 5 au Journal officiel. Le choix de son successeur ne serait pas encore arrêté. On aime à douter encore de la persistance de M. Casimir Périer dans sa résolution.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles : La commission relative aux tarifs proposés en matière de douane a entendu les ministres des finances et du commerce. Le gouvernement a admis le système de l'admission temporaire pour toutes les matières ayant des similaires en France. En conséquence, les soies,

les lins, etc., n'auront plus leurs intérêts réglés par le moyen des drawbacks; le colon, au contraire, y restera soumis. L'admission temporaire sera appliquée au moyen des acquits à caution qui pourront se négocier; ils seront libérés au moyen de l'équivalent et non de l'indemnité.

La réunion du centre droit a eu lieu hier soir, vendredi, à Versailles, dans le nouveau local de ses séances, à l'hôtel de la Chasse.

La séance était présidée par M. Target.

Il a été décidé à l'unanimité que le bureau serait prié de faire une démarche auprès de M. Casimir Périer pour lui affirmer : 1° que le vote des membres de la réunion n'altérerait en rien la confiance qu'ils avaient en lui; 2° qu'ils n'avaient nullement pensé qu'une question de cabinet pût, à la suite de la discussion qui s'était engagée à la Chambre, résulter du vote émis. A la demande de plusieurs membres, dans le but de faciliter l'adhésion, à la réunion du centre droit, des membres en communauté d'idées avec elle, il a été décidé qu'une séance aurait lieu le mercredi, jour où les autres fractions de l'Assemblée ne se réunissent point.

LA QUESTION OUVRIÈRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Regarder en face la question ouvrière, ne plus s'en retirer, insoucieux du lendemain, en disant : « Je ne verrai pas la catastrophe — et après moi, la fin du monde ! »

Chercher la solution de cette question capitale dans les principes catholiques, où seulement peut se trouver la véritable fraternité.

Hâter la solution désirée par la ligue de tous les éléments d'ordre et de bien, concentrer toutes les forces pour faire retrouver à la société sa voie qu'elle semble abandonner de plus en plus.

Tels sont, nous l'avons montré, nos devoirs à l'heure présente.

Nos voisins les Belges, dont nous avons cité l'exemple, en passant, l'ont compris, et des succès réels couronnent déjà leurs efforts.

Mais qu'a-t-on fait en France? C'est ce qu'il importe d'examiner. L'abondance des matières nous mettant dans la nécessité de diviser cette étude, nous nous arrêtons aujourd'hui à un rapide exposé historique des réunions des directeurs d'œuvres ouvrières. Ce sera l'introduction naturelle aux diverses questions que nous nous proposons de traiter dans la suite. Puissent ces quelques lignes élargir dans leur noble labeur ceux qui se sentent au cœur le désir de tendre une main bienfaisante et amie au travailleur, trop souvent délaissé et abandonné à ceux qui sèment en son âme les germes malsains qui produisent la mort!

Les directeurs d'œuvres, comprenant la nécessité de relier entre elles toutes les associations ouvrières et les œuvres de jeunesse

avaient, dès 1858, réuni à Angers un premier Congrès, rendez-vous précieux où ils vinrent se faire part de leurs efforts, de leurs difficultés, de leurs joies. Le compte-rendu des débats qui, pendant quatre jours d'études occupèrent les membres du Congrès, fut adressé par Monseigneur l'évêque d'Angers à ses collègues dans l'épiscopat français, et un grand nombre de ces vénérables prélats, avec une bienveillance vraiment encourageante, voulurent bien approuver ces œuvres et le Congrès destinés à les reliaer entre elles.

« Je regarde cette œuvre comme une des plus intéressantes et des plus nécessaires à notre époque », écrivait à cette occasion Mgr archevêque d'Avignon.

« Heureux Congrès de la charité, disait aussi Mgr Laudriot, alors évêque de La Rochelle, qui ne peut manquer de faire naître, d'encourager, ou de diriger de généreux élans! C'est donc de tout cœur que j'applaudis, Monseigneur, à l'initiative prise par vous de grouper comme en un faisceau tous ces efforts jus qu'ici presque isolés... »

Mgr l'évêque de Rodez écrivait encore : « A une époque où il y a tant d'ouvrages d'iniquité qui s'efforcent de tout démolir et de nous plonger dans le chaos, on est heureux de voir tant d'hommes de zèle lutter contre le fléau en s'efforçant de moraliser la jeunesse et de maintenir le règne de la foi dans son cœur. Je suis persuadé que ce compte-rendu suscitera de nouvelles Œuvres dans plusieurs localités, et contribuera beaucoup à régulariser celles qui existent... »

Bien d'autres évêques approuvèrent ce compte-rendu du congrès en termes non moins encourageants. Comment douter, après ces approbations venues de si haut, de l'efficacité de ces réunions pour le développement des œuvres ouvrières?

Aussi, un an plus tard, un rendez-vous nouveau fut-il donné à Paris. Les directeurs se retrouvèrent donc en 1859, plus nombreux et non moins zélés. — Orléans fut alors désigné pour la réunion de 1860, mais, pour diverses raisons, cette réunion n'eut pas lieu et ne fut pas suivie d'autres congrès.

Déjà on était demeuré onze ans sans se revoir, onze ans pendant lesquels chacun désirait et espérait à part soit une réunion semblable aux deux premières, quand en novembre 1869, M. Léon Grosjean, président des Patronages de Versailles, convint à une exposition générale de leurs travaux tous les ouvriers et apprentis des œuvres en France, laissa tomber une parole qui devait bientôt changer ses desirs en une réalité. Il laissait entrevoir dans sa lettre d'invitation la possibilité d'une réunion des Directeurs d'œuvre qui pourraient se communiquer, sous la présidence de Mgr l'évêque de Versailles, leurs opinions sur la situation des œuvres.

Bientôt cette idée se popularisa, et M. Grosjean put convoquer, pour le 31 juillet 1870, les directeurs à un congrès pour lequel Mgr de Versailles avait mis à leur disposition son grand séminaire.

C'était offrir à ces hommes dévoués l'occa-

sion de se retrouver, de s'épancher et de s'unir dans un mutuel échange de vues, dans une commune inspiration de zèle. Au 31 juillet, plus de quarante directeurs avaient envoyé leur adhésion, mais la guerre mit obstacle au projet de plusieurs et le congrès ne compta que trente-six membres. De précieuses sympathies vinrent reconforter les bons desirs, et la fédération des œuvres belges ainsi que les Pères de Jeunesse de Luxembourg s'unirent de cœur à l'entreprise.

M. Léon Grosjean, proclamé président du Congrès remplit sa mission délicate et laborieuse avec une bienveillance et un tact d'observation remarquables. On invoqua au commencement de chaque séance le nom béni de Saint Vincent-de-Paul, grand inspirateur et modèle des hommes d'œuvre. Les réunions, sans être monotones furent essentiellement pratiques : Sans poursuivre l'idéal, on voulait poursuivre et obtenir le possible... Nous voudrions pouvoir le montrer dès maintenant, mais il faut continuer notre course historique.

Le 5 août, après avoir entendu le commentaire de la parabole du Bon Samaritain, après une dernière et cordiale séance, on se dit au revoir, car, on l'avait senti mieux que jamais, qu'un congrès prochain était devenu nécessaire. Une vignette qui représente le Samaritain soutenant dans ses bras le jeune voyageur blessé, et porte le nom des membres qui ont pris part aux réunions de Versailles, fut choisie pour être à la fois le souvenir de ce congrès et le gage d'une assemblée nouvelle.

(Sera continué) A. G.

La bonne foi des organes du libre-échange

Nous apprenons que le Journal des Débats, qui avait publié la lettre de M. J. Warner, député de la Marne, lettre qui a motivé la communication du comité industriel de Roubaix, reproduite dans notre numéro du 3 février, a refusé l'insertion de ce document, sans même consentir à en prendre connaissance.

Un membre du bureau du Comité industriel, présent à Paris, ayant bien voulu se charger de faire une démarche personnelle près de l'administration de ce journal, n'a pu, malgré son insistance, obtenir l'insertion de ce travail, destiné cependant à réfuter les erreurs contenues dans la lettre de M. Warner.

Vainement, objecta-t-il qu'il lui semblait juste que le même journal, qui avait accepté une lettre présentant sous un faux jour la situation de l'industrie de Roubaix, consentit, dans l'intérêt de la vérité, à publier la réfutation de ses erreurs; il lui fut répondu que le Journal des Débats, ayant toujours soutenu la doctrine libre-échangiste, il ne convenait pas à l'administration de publier, même sous la garantie de signatures privées, des documents de nature à atténuer l'effet produit par sa propagande.

Ainsi donc, il est établi que le Journal des Débats repousse, de parti-pris,

tous les documents, qui, même en rétablissant la vérité, pourraient compromettre le succès de la croisade qu'il a depuis longtemps entreprise en faveur du libre-échange.

Cette attitude de la part d'un journal réputé sérieux n'a pas besoin de commentaires. Le document élaboré par le Comité industriel de Roubaix, paraît dans le journal le Bien public, qui l'a accueilli avec le plus grand empressement.

Informations-Nouvelles

L'évêque de Soissons de Laon vient d'adresser à ses ouailles un amendement pour les inviter à coopérer par leurs offrandes, à l'œuvre de la libération du territoire.

Il se confirme que M. Routhier est arrivé à Marseille, se rendant en Corse.

M. Beraud, rédacteur de l'Egalité, de Marseille, vient d'être arrêté et conduit au fort St-Nicolas.

Nous apprenons avec de bien vifs regrets la mort de l'un des vétérans de la presse de province. M. L. Challier de Granclaux, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire et Directeur du Mémorial d'Amiens vient d'être enlevé subitement à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Malade seulement depuis trois jours, il a succombé, le 3 février, sans que rien put faire présumer une fin si inattendue. Tous ceux qui l'ont connu partageront les sentiments que nous cause ce cruel événement.

Un officier prussien dînait chez une belle veuve dans une ville du Nord; pendant le repas, on entend du bruit; la belle veuve sort pour voir ce qui se passait; on déménageait tout son appartement.

— Oh! laissez-moi, dit-elle, le portrait de mon mari! s'écrie-t-elle.

— C'est trop juste, dit l'officier. Il va chercher le portrait, et remet d'une main à son hôte, pendant que de l'autre il détachait délicatement de ses oreilles des brillants qui les ornaient.

Si le service militaire est obligatoire en Prusse, l'honnêteté ne l'est pas.

« Il ne s'agit plus seulement de nos libertés intérieures, mais de l'existence même de la nation. Poignarder la République, c'est poignarder la France. »

C'est M. Edgard Quinet qui dit cela dans un récent manifeste.

Nous ne demandons pas qu'on poignarde personne; mais nous voudrions que les républicains n'aient pas commencé par poignarder la France par une révolution nouvelle en face de l'ennemi. Quand la France était monarchie ou empire, il fallait absolument la poignarder pour laisser le champ libre à leur république et à leurs ambitions. A présent qu'ils ont la république ou quelque chose d'approchant, ils ne veulent plus entendre parler de changement, et ils font des barricades de grands mots autour de leur idole. C'est l'histoire éternelle du révolutionnaire de la veille devenu conservateur acharné du lendemain, dès qu'il a décroché le morceau qui convient à son appétit.

Du temps que Rabagas était dictateur, le cabinet noir, tant de fois flétri par Rabagas et ses pareils sous la tyrannie, vit ses grands jours; on l'a déjà dit maintes fois ici et ailleurs. Le nom ne M. Dutré, « prévôt civil

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 6 FÉVRIER 1872

— 69 —

Jacques de Brancion

Tomé Quatrième

ÉPILOGUE.

II.

(Suite et fin.)

Le colonel s'avança à sa rencontre, il inclina vers lui son oreille, comme s'il voulait entendre seul ce que le major devait avoir à lui communiquer. — Colonel, l'empereur ne fait que de passer, dit le vieil officier à demi-voix, — et il y a là, au coin du feu, un pauvre diable de capitaine-major, exténué et grelottant la fièvre, qui est chargé de transmettre à tous les régiments, au fur et à mesure de leur arrivée, l'ordre de continuer leur marche sur Fontainebleau, en ne prenant que le repos indispensable.

— Et quelles nouvelles de Paris? demanda le colonel avec une ardente et anxieuse curiosité.

— Mauvaises... répondit le major avec une hésitation marquée et presque douloureuse.

Le colonel l'interrogea du regard, alors il reprit : — Il paraît que l'ennemi y est entré ce matin.

Le colonel inclina la tête, et deux grosses larmes descendirent le long de ses joues, creusées et pâlées par la fatigue et les privations.

— Alors tout est fini, major, murmura-t-il d'une voix qui trahissait une émotion profonde. — Paris ne s'est donc pas défendu, comme l'empereur nous l'a dit hier dans son ordre du jour de Troyes? — On assure que l'armée fait des prodiges de valeur; mais les assaillants étaient trop nombreux, puis la bourgeoisie désire la paix, le commerce a peur pour ses comptoirs et ses boutiques, etc...

— Ah! je reconnais bien là ces parisiens sans entrailles et sans patriotisme, qui ont livré par peur leur dernier souverain légitime au bourreau ou bourreau, et qui, aujourd'hui, sacrifient l'honneur de la nation à leurs misérables intérêts matériels! Major, continua le colonel, qui avait interrompu son compagnon par ces énergiques paroles, je puis dire cela devant vous, parce que vous avez l'honneur d'être un enfant du peuple, de ce vrai peuple, dont le bras guide une charrue pendant la paix,

et porte un mousquet pendant la guerre.

— Oh! je pense comme vous, mon colonel... Eh bien! qu'allons-nous faire maintenant?

— Il n'y a pas à hésiter, mon vieil ami! continuer notre marche vers Fontainebleau; il ne faut pas qu'un détachement de cosaques puisse venir y enlever l'Empereur.

— Mais pensez-vous, colonel, que le régiment soit encore en état...

— Dans le doute, car je n'en sais rien du tout, nous devons toujours essayer. Nous arriverons deux cents, cent, cinquante, vingt-cinq, que sais-je, moi! si ce n'est que notre devoir est de partir et de marcher jusqu'à la complète exténuation des forces de nos chevaux, et même des nôtres. — Faites former le cercle au régiment.

Cet ordre fut exécuté avec autant d'ensemble et de promptitude que le permettait la prodigieuse exactitude sous laquelle succombait cette troupe, qui marchait depuis trente six heures sans s'arrêter.

Alors le colonel, placé au centre du cercle, élevant la voix, dit avec un mélange de fermeté et de tristesse d'un effet saisissant :

« Camarades, l'ennemi est, dit-on, entré ce matin à Paris, qui n'a pas voulu se défendre. »

Un cri de douleur et de rage s'échappa de tous les rangs, et le colonel, après s'être interrompu pendant quelques se-

condes, reprit :

« Mais l'empereur est à Fontainebleau, où il attend les restes de sa vaillante armée pour recommencer la lutte. Il s'agit, camarades, de faire six lieues encore pour arriver les premiers près de lui... Vous en sentez-vous la force, comme vous en avez sans doute la volonté? »

— Oui! oui! vive l'empereur! cria-t-on de toutes parts... à Fontainebleau, d'abord, puis à Paris.

— S'il en est quelques-uns parmi vous, continua le colonel, qui ne puissent suivre immédiatement qu'ils attendent ici les têtes de colonne de l'infanterie; ils rejoindront avec elles.

— Non! non! en route! tous! tous! Le cercle fut rompu; le régiment, à la voix de ses chefs, se rétablit en colonne par quatre; les trompettes sonnèrent la marche, et les dragons s'ébranlèrent au trot, au cri de : Vive l'empereur!

Ces hommes de fer, qui se remettaient en route après être venus du fond de la Champagne en ne faisant que des haltes d'une heure au plus au milieu des champs, appartenaient à cette vieille cavalerie que l'empereur avait tirée de l'armée d'Espagne, au moment de ses grands désastres de l'autre côté du Rhin.

Ils avaient pris part à tous les combats homériques de la campagne de France, et plus d'une fois l'empereur leur avait dit la victoire. « Le corps dont il s'agit ici était le 16e

régiment de dragons; il avait pour colonel le comte Jacques de Brancion.

Jacques, ainsi que nous l'avons dit à la fin du chapitre précédent, était parti vers la fin de 1806 pour le quartier-général de l'empereur, qu'il avait rejoint peu de temps avant la terrible journée d'Eylau.

Il s'était distingué à cette bataille comme à celle d'Iéna, et il avait été nommé, quelques jours après, chef d'escadron. Cependant l'empereur, tout en le récompensant avec une sorte de prodigalité, ne lui montrait plus la même bienveillance; son coup-d'œil d'aigle avait pénétré au fond de l'âme du jeune officier, pour y découvrir son inébranlable attachement au vieux dogme politique de sa race, sous l'hérissement de sa bravoure de soldat et au milieu des scrupuleuses inspirations de sa fidélité de chevalier.

Aussi, peu de temps après la paix de Tilsitt, Jacques avait-il été envoyé à l'armée qui se réunissait à Bordeaux pour envahir l'Espagne les printemps suivants.

De 1808 à 1813, Jacques n'avait pas quitté la péninsule, et il venait d'être fait colonel au moment où son régiment fut rappelé en France.

Vivant ne s'était jamais séparé de lui pendant ces différentes campagnes, et de plus le hasard avait tout récemment favorisé Jacques en lui donnant pour major ce vieux capitaine Müller, sous les ordres duquel il avait débatté brillamment dans le dernier des combats.